

FORMATION A L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULE ELECTRIQUE – P2

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Niveau concerné
Présentiel : 14 heures	Electricien installateur, technicien de maintenance, opérateur de mobilité, techniciens et chargés d'affaires, bureaux d'études.	Posséder de bonnes connaissances théoriques et pratiques en électricité. Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électricien ou personne autodidacte avec expérience en électricité. Avoir validé le niveau IRVE P1. Posséder un titre d'habilitation électrique à minima B2	10	P2

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le bénéficiaire de la formation sera capable de :

Répondre au volet formation de la certification IRVE niveau intermédiaire (P2) du décret n°2021-546 du 4/05/21.
Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique
Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parkings
Choisir la borne adéquate et les accessoires associés
Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP
Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes
Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée
Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes
Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

Validité du titre	La validité du titre délivré est de 4 ans
Titres et qualités du formateur	Formateur en prévention du risque électrique et spécialisé en IRVE, justifiant d'une expérience significative. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur.
Moyens pédagogiques	Salle équipée vidéoprotection, catalogue, notice (papier ou numérique) ainsi que divers documents, support d'animation formateur et stagiaire pour l'enseignement théorique. Une plateforme pédagogique active, fonctionnelle et multimarques représentative des matériels sur le marché
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique (au minimum 30% du temps global).
Lieu de la formation	Sur un de nos centres ATSI ou sur votre propre site si les installations sont disponibles et conformes à la norme en vigueur.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation de réussite en cas de note $\geq 14/20$ ou 70% de réussite permettant d'être qualifié IRVE P2 par Qualifelec

Formation théorique (70%)

- Prise en compte des besoins client :
- Les contraintes à prendre en compte,
- Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site.
- Conception d'une infrastructure d'une ou plusieurs bornes communicantes,
- Maîtriser la structure de câblage communicante,
- Exposer le paramétrage d'un gestionnaire de bornes,
- Etude de cas comprenant au minimum :
- Création d'une IRVE : Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire.
- Choix des composants de l'installation : Points de connexion, Dispositifs de protection, Gestion d'énergie, Solutions de pilotage.
- Niveau P2.

Formation pratique (30%)

- Etudes de cas sur matériel.
- Présentation des principaux matériels du marché (Bornes, instruments de mesure, câbles, ...),
- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.

Formation tests (Evaluation des objectifs)

- Evaluation théorique sous la forme d'un QCM de 20 questions. Les conditions d'obtention sont de 14/20.
- Evaluation continue des savoir-faire lors d'une mise en situation pratique.